

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur de Barraute, tenue le 19 novembre 2008, à 19 h.

Sont présentes :
Madame Lucie Rajotte, présidente
Madame Sylvie Gagnon, représentante des enseignants
Monsieur Florent Joly, représentant des enseignants
Madame Suzie Alain, représentante des parents et représentante au comité de parents
Madame Thérèse Auger, directrice
Madame Martine Faucher, représentante des enseignants
Madame Mélanie Fiset, vice-présidente, représentante des parents et de l'OPP
Madame Annie Gélinas, représentante des parents
Madame Sandra Hardy, secrétaire et représentante de la communauté
Madame Nancy Fiset, représentante des parents
Madame Monique Plante, représentante de la communauté
Madame Jeanne Grenier, commissaire

Sont absentes :
Madame Sylvie Courcy, représentante du personnel de soutien
Madame Louise Maheux, représentante du service de garde

Présences et vérification du quorum

Madame Lucie Rajotte souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

CE-41-2008 Adoption de l'ordre du jour

Madame Rajotte procède à la lecture de l'ordre du jour proposé. Ce dernier est adopté sur proposition de Madame Martine Faucher, en ajoutant les sujets suivants :

- Critères d'inscription
- Uniformes
- Lettre du ministère de l'éducation

Les sujets pourraient être discutés dans un ordre différent.

ADOPTÉ



CE-42-2008 Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2008

Chacun des membres a reçu le procès-verbal et en a pris connaissance. Ce dernier est adopté tel que présenté sur proposition de Monsieur Florent Joly.

ADOPTÉ

Questions du public

Aucune question.

Rapport de la directrice

Madame Auger nous présente le portrait de la situation de l'école. Elle fait un survol du document en apportant une attention particulière aux points plus importants. Ce document devrait être revu au printemps.

Concernant le FECRE, Mme Auger nous informe que nous en sommes à la dernière année de soutien financier de la part du MELS. Les membres du FECRE travaillent actuellement sur les grandes orientations (2 ou 3 grandes lignes directrices) afin qu'on puisse continuer le travail à la fin du programme.

On revient sur le sujet du site Internet de la commission scolaire. Il y a eu quelques changements mais encore beaucoup de mises à jour sont à faire. Un site qui n'est pas à jour est peu utile et n'encourage pas son utilisation. Mme Auger verra à ce que le suivi approprié soit fait.

Correspondance

Nous avons reçu de la correspondance concernant les levées de fonds et le Défi prévention jeunesse.

Rapport de la représentante du comité de parents

Mme Lucie Rajotte a assisté à la rencontre du comité de parents pour le conseil d'établissement de l'école secondaire. Elle nous fait donc le compte-rendu de cette rencontre.

-Rapport commissaire parent : il a été question du budget de la CSH à la réunion des commissaires;

-Postes à combler : vice-présidence, Mme Jocelyne Doyon (La Forêt) et Délégué et substitut à la section 8, Mme Caty Brière (Ste-Thérèse);

-Nomination au comité EHDA (élève ayant des difficultés d'apprentissage) : M. Francis Cimon, mentionne qu'il y a 7 parents sur le comité en plus de 2 enseignants, 1 directeur, 1 membre du personnel de soutien, 1 membre de la communauté, 1 membre non-enseignant, le directeur général ou un substitut.

Points du directeur général :

- Consultation sur les critères d'inscription des élèves 2009-2010 (voir document annexé) présenté par Mme Suzanne Bernard;
- Bulletin de satisfaction fait par la firme Léger Marketing et présenté par MM Michel Gagnon et Guy Baril : 300 répondants, choix aléatoire 200 parents d'élèves et 100 adultes autres. Le sondage a été effectué du 22 mai au 22 juin 2008 et la marge d'erreur est de 5%. Si le nombre de répondants aurait été de 400, la marge d'erreur aurait été diminuée de 1% mais les coûts auraient été supérieurs;
- Priorités 2008-2009, planification stratégique présentée par M. Michel Gagnon (voir document annexé);

Points divers :

- Secondaire III Natagan : la décision sera prise d'ici vendredi le 21 novembre;
- Calendrier des rencontres : conflit avec réunion du comité de parents prévue le 20 avril prochain et un rendez-vous RAP. Il y a annulation de la réunion du comité de parents.

Rapport des enseignants

Concernant la marche Terry-Fox, le comité santé est d'avis que la longueur était adéquate sauf pour les petits, qui eux devraient s'arrêter à la station de pompage. Des points d'eau devraient être prévus de même que des endroits où les enfants pourront aller aux toilettes.

Tous les élèves marcheront ensemble pour la marche du 28 novembre. Un représentant de chaque classe visitera un commerce pour y recueillir un morceau de casse-tête. Le casse-tête sera assemblé à la fin de la marche.

Pour la marche de décembre, on a demandé à la municipalité d'installer un sapin au pavillon. Les élèves marcheront jusque-là et apporteront chacun une décoration qu'ils accrocheront aux arbres. De plus, les élèves chanteront des chants de Noël aux personnes âgées.

Le spectacle de Noël est prévu le 10 décembre.

Rapport de la représentante de l'OPP

Madame Mélanie Fiset nous informe que le Festival du livre nous a permis d'obtenir 1 243,64\$ en livres. Elle s'informe concernant les livres achetés pour les années antérieures. Ceux de 2006-2007 sont presque prêts et nous devrions recevoir ceux des trois dernières années en décembre.

Pour ce qui est du financement « Gratte la pomme », il y a eu un premier dépôt de 4 129,31\$ qui représente 75% des cartes. Il manque 9 cartes. Avec cette activité, le financement pour l'année est complet. Comme le financement a bien été, il y aura certainement une activité organisée pour Noël.

Il y a eu des commentaires négatifs concernant cette campagne de financement. Certains trouvaient ça difficile de faire gratter toute la pomme puisque chaque famille avait une carte et que les personnes étaient sollicitées souvent plus d'une fois.



L'OPP avait oublié de mentionner que l'élève n'était pas obligé de remettre la carte entièrement grattée. À l'origine, ce moyen de financement avait été bien reçu et semblait une excellente alternative puisque nous ne pouvions plus faire de dîners hot dog. Là-dessus, Mme Auger se demande si nous n'avons pas fait preuve d'un peu de zèle dans l'application de la politique puisqu'elle prévoit l'abolition du sucre et de la friture. Ce sujet est à suivre.

La préparation de la Foire aux cadeaux va bon train. Comme il l'avait été discuté, l'OPP désire remettre un pourcentage des profits à Opération Enfants Soleil. Ce geste de partage vise à sensibiliser les élèves au fait que d'autres enfants sont moins choyés qu'eux. Le CE est d'accord avec l'idée.

Présentation du rapport financier

Mme Auger présente les derniers états financiers. Comme il avait déjà été discuté, l'école a accumulé un surplus et certains investissements pourraient être faits dans notre école.

CE-43-2008 Achat d'ordinateurs pour les classes

L'an dernier, 4 classes ont eu des ordinateurs neufs et il en reste 5 à acheter pour en avoir un dans chaque local d'enseignement. Il est proposé par Madame Sylvie Gagnon d'autoriser la dépense pour les ordinateurs.

ADOPTÉ

CE-44-2008 Achat de caméras de surveillance pour la cour d'école

Vu les problèmes de vandalisme que nous avons sur la cour d'école, Madame Auger suggère l'achat d'un système de surveillance par caméra. Un tel système coûtera 6652 \$. Il est proposé par Madame Annie Gélinas d'autoriser la dépense pour le système de surveillance.

ADOPTÉ

Cour d'école

Avec les nouveaux équipements, il n'y a pas tellement de points d'intérêt pour les plus grands. On suggère quelques modules qui pourraient les intéresser, mais il serait préférable de les consulter avant de procéder à l'achat.

Les membres demandent des explications sur les problèmes encourus lors des travaux d'aménagement de la cour ainsi que les modifications au plan préparé par le comité. Ce dernier n'a pas été informé de ces changements. Comme le comité avait travaillé fort pour produire le plan et que les modifications ont un impact sur les autres aménagements prévus, il est suggéré qu'une lettre soit envoyée à la commission scolaire, au nom du conseil d'établissement, afin de leur faire connaître notre mécontentement et de les sensibiliser au fait que ces modifications non autorisées pourraient nous occasionner des dépenses additionnelles.

CE-45-2008 Devanture de l'école

Madame Louise Maheux a planifié un projet de décoration pour la devanture de l'école. Il s'agit de dessins d'élèves qui seraient reproduits en atelier par Jim Couture et coulés dans l'aluminium. Comme il s'agit d'une installation permanente, les élèves ayant participé au projet verront leurs œuvres pour des années durant. Le coût du projet est d'environ 6 000 \$. Il est proposé par Madame Nancy Fiset d'autoriser la présentation du projet au programme Culture à l'école et au Conseil de la culture.

ADOPTÉ

Questions diverses

Uniformes

Le port de l'uniforme a déjà été abordé par les années passées et n'avait pas reçu un très bon accueil. Avec un peu plus d'informations, le conseil d'établissement pourrait discuter plus sérieusement du sujet.

Critères d'inscription

La directrice informe les membres des critères d'inscription dans les écoles de la commission scolaire pour l'année 2009-2010.

Lettre de la ministre

Madame Rajotte apporte au CE une lettre de la ministre que les parents ont reçue dans le sac des enfants. Cette lettre parle de la politique alimentaire et des cafétérias. Elle semble dire que la politique alimentaire s'applique à ce qui est offert aux élèves plutôt qu'à ce que les élèves apportent. Cependant, Madame Auger lui explique que l'énoncé de cette lettre s'adresse aux écoles ayant une cafétéria, mais que la politique concerne l'ensemble des pratiques des écoles.

CE-46-2008 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Sylvie Gagnon. Il est 9h15.

Lucie Rajotte, présidente

Thérèse Auger, directrice

